



© ONF / François Faucon

Feux de forêt : bilan estival sur le massif forestier de Fontainebleau



Cette année, le sud du département de **la Seine-et-Marne a été particulièrement touché par des départs de feux de forêts et de broussailles**. La saison estivale fut en effet marquée par des conditions climatiques exceptionnelles caractérisées par une chaleur et une sécheresse remarquables conduisant à un assèchement des sols et de la végétation. Ces données ont été confortées par celles des mesures pluviométriques (voir encadré).

Cette situation, souvent aggravée par des vents forts, a entraîné une augmentation du risque d'incendies de forêts. Ce dernier est resté élevé jusqu'à la mi-août. Puis il s'est significativement atténué avec le retour des précipitations et de l'humidité.

Face à ce constat, à la demande de l'Office national des forêts, des dispositions exceptionnelles ont été prises, cet été, par le Préfet de Seine-et-Marne, pour prévenir les incendies et protéger le patrimoine forestier. **Un arrêté préfectoral interdisait tout apport de feu ou d'objet pouvant être à l'origine d'un départ de feu** dans les forêts domaniales de Fontainebleau, de la Commanderie et des Trois-Pignons. Celui-ci est arrivé à échéance le 30 septembre.

D'avril à août, un bilan des sapeurs-pompiers du groupement sud du service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relève sur le massif forestier de Fontainebleau **42 départs de feu, dont 7 d'une superficie supérieure à un hectare**. La surface totale parcourue par ces incendies est **d'environ 22 hectares**. Leur répartition géographique très diffuse indique qu'aucun secteur de la forêt n'a été épargné (cf. carte sur la répartition géographique). L'étendue de ces incendies de forêt a pu être contenu grâce au concours et à la réactivité des pompiers des différents centres de secours du groupement sud parfois renforcés par d'autres unités du secteur de Melun et du département de l'Essonne.

L'origine exacte de ces incendies reste difficile à établir. Cependant, les causes connues de départs d'incendies en forêt sont majoritairement dues à une imprudence (barbecue, cigarette, etc.) ou à un feu de camp mal éteint.

Pendant toute cette période, **le dispositif de surveillance et d'intervention a mobilisé d'importants moyens** de lutte terrestre mais également les hélicoptères DRAGON de la sécurité civile pour des reconnaissances aériennes. Les moyens humains s'élèvent à plusieurs centaines de sapeurs-pompiers volontaires et professionnels des SDIS renseignés et appuyés sur le terrain par les agents de l'ONF. **Les efforts conjugués des services de l'État et du SDIS de Seine-et-Marne ont permis de lutter efficacement contre ces incendies**. Aussi, pour améliorer cette coopération interservices, une journée d'échange et de partage d'expériences entre sapeurs-pompiers et forestiers s'est tenue à Fontainebleau le 30 juin dernier.

Données pluviométriques (sources Météo France)

Mai : 46 mm au lieu de 61 mm

Juin : 6 mm au lieu de 56 mm

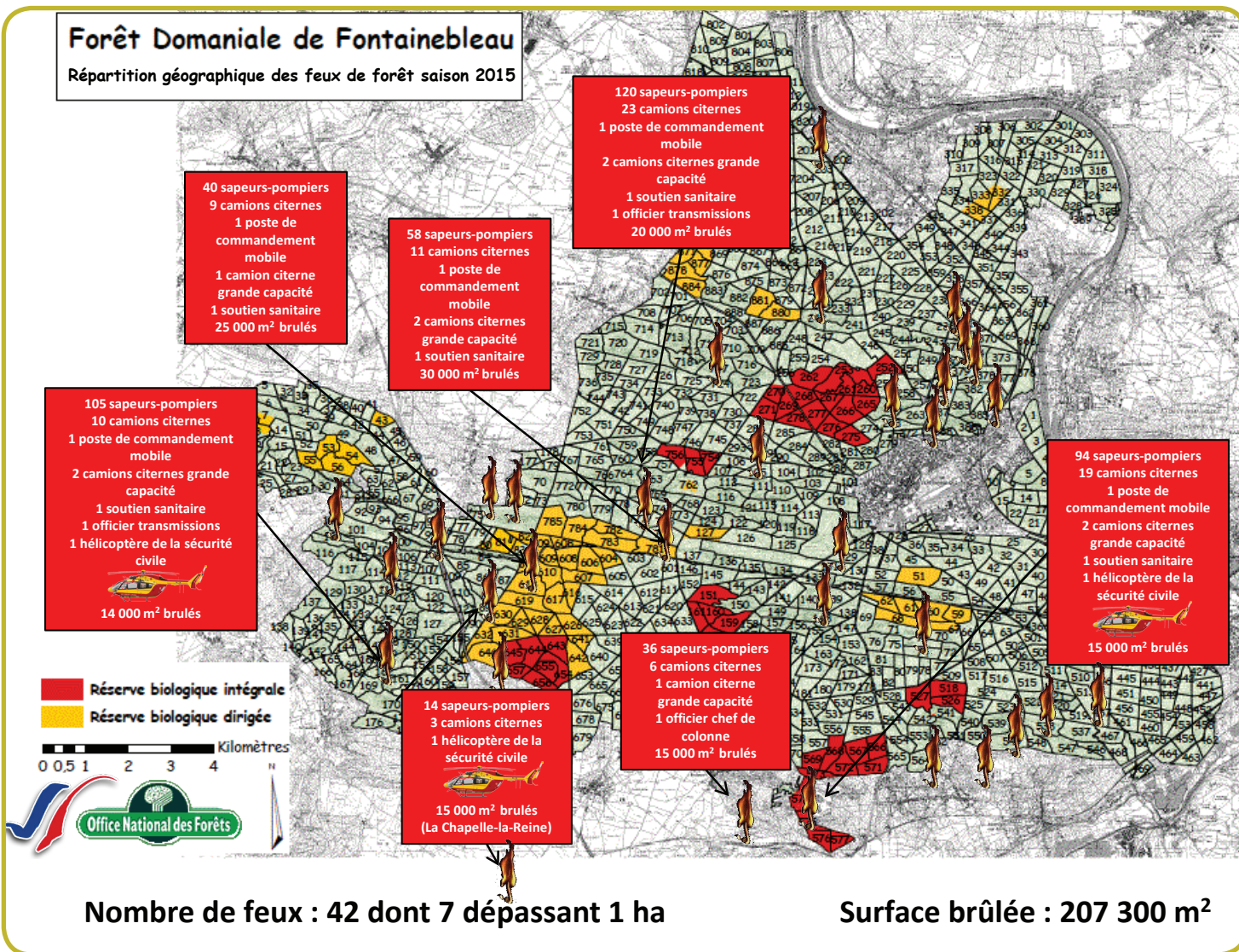
Juillet : 30.5 mm au lieu de 62.8 mm

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Octobre 2015

Forêt Domaniale de Fontainebleau

Répartition géographique des feux de forêt saison 2015



Nombre de feux : 42 dont 7 dépassant 1 ha

Surface brûlée : 207 300 m²